

# Communication COVID-19



**DESTINATAIRE : À tout le personnel du CISSS de Chaudière-Appalaches**

**DATE : Le 18 mai 2021**

**OBJET : Respect de la distanciation à l'extérieur lors des pauses et des repas**

---

Avec l'arrivée du beau temps et de la chaleur, les sorties à l'extérieur sont nombreuses et les espaces réservés aux employés sont de plus en plus fréquentés.

Nous vous rappelons toutefois qu'il est important de ne pas déplacer les tables qui sont mises à votre disposition pour les pauses et les repas. De plus, une distance de deux mètres doit toujours être respectée entre les employés et la capacité maximale des tables de pique-nique est de deux personnes à chacune des extrémités en diagonale.

Nous vous remercions de votre collaboration.

*Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger*